

Sus au mazout au centre-ville

Énergie. La centrale CCUM, qui chauffe la Place Ville-Marie et 20 autres immeubles de Montréal, passe au gaz naturel et songe à développer l'énergie solaire.

par Hugo Joncas > hugo.joncas@transcontinental.ca

Quand la Place Ville-Marie s'est connectée au réseau de la chaufferie centrale du Canadien National, en 1960, la direction de l'usine a accepté de cesser de brûler du charbon pour utiliser plutôt le mazout. Un demi-siècle plus tard, les gestionnaires de ce gratte-ciel phare de Montréal innovent, et forcent la chaufferie à opter pour un carburant plus propre : le gaz naturel. La direction de l'usine pense même installer d'ici la fin de l'année un système pour exploiter également l'énergie solaire !

La Place Ville-Marie, la Gare centrale, la Place Bonaventure, Le 1 000 De La Gauchetière et le Fairmont Reine-Elizabeth sont tous chauffés par les quatre chaudières à vapeur de la centrale, aujourd'hui exploitée par l'entreprise Climatisation et Chauffage Urbains de Montréal (CCUM). Installée depuis 1947 à côté de l'actuelle autoroute Bonaventure, la CCUM alimente 21 grands édifices en vapeur ou en eau chaude par un réseau de 2,5 kilomètres de conduites souterraines. Dans le centre-ville et dans la Cité du multimédia, l'usine chauffe un total de 1,7 million de mètres carrés (18 millions de pieds carrés).

En ce moment, les chaudières peuvent brûler soit du mazout, soit du gaz naturel. Jusqu'ici, les contrats étaient indexés au moins cher des deux. Mais le mazout est beaucoup plus polluant que le gaz. C'est pourquoi CCUM et ses clients sont en train d'éliminer complètement son utilisation.

« La Place Ville-Marie a demandé que son contrat soit indexé seulement sur le prix du gaz naturel, jusqu'en 2029 », dit Jean-Claude Michel, directeur de CCUM, qui appartient à parts égales à Gaz Métro et à Dalkia, une filiale de la française Veolia. Du coup, CCUM s'engage à fournir à la Place Ville-Marie de la vapeur produite à partir de ce combustible.

Conséquence de cette décision : la chaufferie diminuera ses émissions de gaz à effet de serre, puisque le gaz en produit 30 % moins que le mazout. Mais surtout, la centrale ne contribuera plus au smog. Elle éliminera presque entièrement ses émissions de particules fines et d'oxyde de soufre.



« J'étudie la possibilité d'installer des panneaux solaires sur le toit pour préchauffer l'air qui alimente nos chaudières », dit Jean-Claude Michel, directeur de Climatisation et Chauffage Urbains de Montréal (CCUM). En arrière plan, on aperçoit plusieurs des immeubles que chauffe CCUM, notamment Le 1 000 De La Gauchetière et la Place Ville-Marie. [Photo : Gilles Delisle]

L'Agence d'efficacité énergétique a accordé à CCUM une subvention de deux millions de dollars pour installer une nouvelle chaudière à gaz dernier cri, beaucoup plus efficace que les équipements actuels de la chaufferie. « C'est un investissement de plus de cinq millions », précise M. Michel.

Place à l'énergie solaire

Ce n'est pas tout. Sur le toit de la chaufferie, le directeur de CCUM veut exploiter l'espace inutilisé entre les panaches de vapeur qui sortent des cheminées. « J'étudie la possibilité d'installer des panneaux solaires pour préchauffer l'air qui alimente les chaudières, explique M. Michel. Ce seraient des BTU de moins à dépenser en gaz. » Il pense pouvoir réaliser ce projet d'ici un an.

C'est tout un changement par rapport à 2007. Cette année-là, la chaufferie a surtout brûlé du mazout, à cause des prix qui avantageaient ce carburant à l'époque. En ce moment, le gaz naturel coûte moins cher.

Désormais, le contrat de CCUM avec Gaz Métro comprend une clause qui l'oblige à utiliser le gaz pour au moins 85 % de sa capacité.

En fait, CCUM ne garde du mazout que pour parer à une panne du réseau gazier.

À mesure que les contrats arrivent à échéance avec les gestionnaires des autres immeubles, CCUM négociera avec eux des contrats indexés uniquement au prix du gaz.

Pour Le 1 000 De La Gauchetière et l'édifice de la Sunlife, cela devrait être facile : SITQ et sa filiale Bentall en sont les gestionnaires.

Un nouveau marché à l'est

L'entreprise surveille attentivement la planification du nouveau Quartier Bonaventure, qui sera construit après la destruction de l'autoroute du même nom.

« Je veux convaincre les responsables d'opter pour le chauffage à eau chaude à basse température », dit M. Michel. Jusqu'ici, les clients de CCUM prennent de la vapeur à haute température, ce qui oblige à laisser échapper la vapeur moins chaude dans l'atmosphère, faute de pouvoir l'utiliser à bon escient. En revendant de la vapeur à basse température à des édifices dotés d'un système adapté, CCUM pourrait les fournir en énergie peu coûteuse, sans brûler trop de carburant supplémentaire. ■



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le Massachusetts passe à la caisse

Cet État des États-Unis a gagné au jeu des échanges de crédits de gaz à effet de serre. Le Massachusetts participe au Regional Greenhouse Gas Initiative, un groupe de 10 États qui s'échangent des crédits. L'État est le grand gagnant des transactions : il a fait 50 millions de dollars US en réduisant ses émissions. Le Massachusetts doit réinvestir ces profits dans des programmes d'efficacité énergétique et d'énergie propre.

Source : CleanTechnica.com

GOUVERNANCE

Les entreprises ignorent les risques liés à l'eau

Les entreprises qui consomment de grandes quantités d'eau ne sont pas transparentes avec leurs actionnaires quant aux risques de raréfaction de la ressource, selon un rapport du Ceres, un regroupement d'investisseurs et d'environnementalistes. Les entreprises des secteurs de l'énergie, des boissons, de l'alimentation, des semi-conducteurs sont parmi les plus vulnérables. Les risques potentiels vont du manque d'eau à la hausse des matières premières due aux sécheresses. Les sociétés productrices d'énergie qui utilisent l'eau pour alimenter leurs turbines hydroélectriques ou pour refroidir leurs réacteurs et leurs chaudières, sont particulièrement à risque, dit le rapport.

Source : Reuters

14 121 tonnes

C'est la quantité de déchets évités par le programme Recyc-Frigo d'Hydro-Québec, qui vise le recyclage de 300 000 réfrigérateurs et congélateurs d'ici décembre 2010. Le programme a permis de recycler 190 000 appareils en deux ans, ce qui a entraîné des économies de 180 millions de kilowattheures, assez d'énergie pour alimenter 10 000 maisons pendant un an. Le programme permet d'éliminer également plusieurs puissants gaz à effet de serre comme les chlorofluorocarbures et le fréon.

Source : Hydro-Québec

Vous informer est notre façon de contribuer au développement durable.

Suivez-nous tous les jours sur le Web à

VISION
DURABLE.COM

Merci à nos partenaires

